

Actualités

AIMV, 60 ANS D' « AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE »



L'AIMV EN DATES

- 1956 : création de l'association.
- 1979 : création d'un service de soins à domicile.
- 1984 : un nouveau service : les gardes malades, complété deux ans plus tard par le service des employés de maison.
- 1992 : création du service tutelle.
- 1993 : fusion du Service des Isolés avec l'AIMV.
- 2002 : fusion avec l'AIMV du Centre de Soins Infirmiers de Valbenoîte.
- 2009 : mise en place de l'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA).
- 2014 : création du centre de formation AIMV et de l'Équipe Spécialisée Handicap (ESH).

En 60 ans, les métiers de l'AIMV ont évolué

En 60 ans, l'association ligérienne spécialisée dans le maintien et les soins à domicile, a évolué ainsi que ses métiers. Après avoir traversé une période difficile, l'AIMV qui œuvre dans plus de 150 communes de la Loire, poursuit sa mue en développant son offre de services, notamment la téléassistance.

En 2016, l'AIMV (Agir, Innover, Mieux Vivre) et ses neuf agences du département sont au service de 12 500 usagers et emploie 1 262 salariés dont majoritairement des aides ménagères. Pour autant, ces dernières années ont été difficiles à l'instar d'autres structures du même type. Une baisse d'activité due notamment à l'arrêt du financement de certaines prestations à domicile de la part de la Carsat, qui se traduit pour l'AIMV par des heures à domicile décroissantes passant de 960 874 heures de service d'aide et

d'accompagnement à domicile en 2014 à 901 470 heures en 2016. « Aujourd'hui l'AIMV est dans une phase de transition », indique son président Yves Perrin. « La situation financière d'il y a deux ou trois ans demandait des mesures afin de redresser la barre. À l'heure actuelle, nous avons des perspectives plus réjouissantes. Un certain nombre de décisions ont été prises et continueront à l'être. Nous venons notamment de signer un Cepom (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) avec le conseil départemental pour sécuriser nos ressources. » Pour la gouvernance et la direction, l'ADN de la structure est son personnel : « Tout ce que nous entreprenons est dans l'unique but de redresser les comptes de l'association tout en sauvegardant et pérennisant les emplois qui évoluent avec nos métiers. Nous avons un plan en marche qui dès l'année prochaine permettra d'atteindre notre objectif : retrouver l'équilibre au sein de l'association. » Les métiers de la structure ligérienne ont entamé une mue au cours des dix dernières an-

nées, « et de façon exponentielle au cours de ces trois dernières années, sur l'ensemble des services que l'on apporte à nos usagers », rapporte Jocelyne Labouré, directrice générale de l'AIMV. « Nous avons récemment signé une convention de partenariat avec une plateforme d'écoute, Bluelinea, pour notre service de téléassistance. » Un service qui dessert 2 663 abonnés.

INNOVER, TOUJOURS ET ENCORE

Si la célébration des 50 ans de l'AIMV s'appuyait sur un nouveau dynamisme, les 60 ans portent la thématique « Repérage et fragilité » : « C'est une philosophie globale de l'ensemble des métiers de l'AIMV que de parler de repérage. On a longtemps utilisé les mots de maintien à domicile pour parler de notre métier, aujourd'hui on emploie plus les mots d'aide et d'accompagnement à domicile. Nous sommes souvent le seul lien que nos usagers ont au cours d'une semaine. » Parmi

les perspectives de la structure, se trouve la poursuite du développement de services : « Le premier service que nous sommes en train de redévelopper est le celui des personnes en situation de handicap. L'objectif 2017 est de le consolider, le développer, et peut-être doubler son périmètre au niveau des ressources humaines. » L'innovation reste au cœur du programme : « L'année prochaine permettra une analyse et une mise en œuvre de nouveaux services autour de la petite domotique. Nous sommes en train de travailler sur l'ouverture de services nouveaux pour répondre au mieux aux besoins des usagers du département. Nous travaillons notamment à la création d'un service spécifique destiné aux accompagnements avec des véhicules adaptés. L'idée est d'aller chercher l'usager à son domicile, de l'aider à se préparer, etc. », annonce Jocelyne Labouré qui conclut : « Nous devons toujours être dans des expérimentations nouvelles. »

■ Florence Barnola